

# La lettre de PERSAC

# 18

## RECTO

- Un mobilier urbain original.
- Compte rendu succinct de la séance du conseil municipal du 27.06.2022.

## VERSO

- Solidarité.
- Concert.
- Dates à retenir.

Juin 2022



### Et si notre mobilier urbain était original et unique !

Dans le cadre du réaménagement de la place de la mairie et de la sécurisation des abords de l'école, la commission aménagement en lien étroit avec les élus propose un regard différent sur le mobilier urbain.

Pour que notre place soit l'écho à l'effervescence créative de ses habitants, il nous a semblé pertinent de faire appel aux créateurs locaux pour la création des nos tables et différents mobiliers nécessaires à l'appropriation de ce nouvel espace piéton.

Dans un premier temps, l'enveloppe prévue pour les mobiliers de catalogue est maintenue, par de surcoût donc ! Le cahier des charges techniques et normatives est en cours de rédaction. Vous êtes professionnel du design, sculpteur, vous avez les capacités techniques de réaliser des mobiliers pérennes, ergonomiques et sans danger, nous attendons vos propositions. Pour préciser notre demande et échanger avec vous, nous organisons une réunion spéciale de la commission aménagement

### le lundi 5 septembre

Le cahier des charges avec présentation des différents lots sera disponible dès le 18 juillet. Pour tout autre renseignement veuillez contacter la mairie.

### Le conseil municipal du lundi 27 juin 2022 a décidé :

■ à l'unanimité de contribuer sur ses fonds propres à la remobilisation de logements vacants dans le cadre du PIG Habitat en complément de la CCVG et de proposer une aide forfaitaire de la commune à hauteur de 500 € en complément de l'aide forfaitaire de la CCVG de 3000€ / opération. Tous les critères d'éligibilité et modalité de mise en œuvre sont énumérés dans le compte rendu exhaustif du conseil.

■ à l'unanimité d'accepter l'encaissement du chèque de la Caisse Autonome de Règlements Pécuniaires des Avocats (CARPA) de Poitiers de 1 500 € correspondant à la condamnation de Monsieur Bertrand ROQUEBERT, suit à l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux.

■ à l'unanimité de voter la Décision Modificative N° 1 sur le Budget du Centre d'Accueil 2022 créditant la somme de 450,00 € afin de subvenir aux dépenses de fonctionnement de celui-ci.

■ à l'unanimité de créer dans le cadre de l'avancement de grade, un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, à compter du 1er juillet 2022 pour Mme Christelle CERISIER et

de créer un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, à compter du 1er juillet 2022 pour M.Sébastien BLANC.

■ à l'unanimité de recruter Madame Dévika LECLERC en tant qu'agent contractuel à temps complet 35 h/hebdomadaire à compter du 27 juin 2022 jusqu'au 31 décembre 2022, pour remplacer Mme Marion PIERRE-EUGENE pendant son congé maternité.

#### Questions diverses (extrait)

En continuité du projet d'aménagement des places, le bureau d'études IPA VRD a établi un chiffrage relatif à des travaux pour l'aménagement d'un espace public partagé devant la mairie. Ce projet a pour but de sécuriser la route passant devant la boulangerie en favorisant la circulation piétonne et le stationnement « minute » sur cette zone. Ce devis complémentaire, mis à jour après séance, s'élève à 25 137,10 € HT soit 30 164,52 € TTC.

Ce résumé  
va à l'essentiel,  
pour plus de précisions  
RDV sur persac.fr

Tétiana, Hanna, Sergii et Oleksandra

Le propriétaire du château de La Mothe et son épouse ont accepté d'héberger, pour les mois d'été, 2 familles Ukrainiennes. Hanna et Sergii, Tetiana et Oleksandra sont maintenant installés à PERSAC. Les Amis de la Mothe assurent le suivi des démarches administratives, avec le concours de la Mairie, et le soutien financier hebdomadaire. Les Restos du Cœur ont apporté leur concours pour la nourriture, la Maison pour Tous pour les activités de poterie et de broderie. Marie Thé Coiffard suit les aspects liés à la santé. De nombreux habitants apportent leur temps, leurs compétences et leur matériel pour que leur vie soit riche en rencontres et moments plus légers. Merci à toutes et tous pour cette solidarité. Nous recherchons pour eux **2 logements à loyer très très modéré, un travail dans la construction** pour Sergii et **un job d'été** pour Oleksandra qui reprendra l'Université en Septembre à Poitiers. Si vous avez des idées, des pistes merci de les transmettre à la Mairie ou à Roland et Nanou Clavaud.

Calvaire de Persac

Certains habitants de Persac s'interrogent sur l'annulation de notre participation au projet de remise en état du calvaire. Sachez que c'est bien à contre cœur que nous avons pris cette décision. C'est avant tout pour mettre fin à une polémique naissante que cette décision a été prise. Nous avons été tardivement alertés par un collectif sur l'appartenance idéologique d'un certain nombre d'intervenants ne correspondant pas à notre mission de stricte laïcité. Bien conscients que ce calvaire fait partie de la vie de notre village et est dans le cœur d'un grand nombre de Persacois, nous répétons tout de même que celui-ci relève du domaine privé. La mairie remplit pleinement l'entretien des équipements religieux qui lui incombe tout au long de l'année, mais quand l'ambiguïté d'une intervention dont elle n'a pas la charge risque de mettre en péril son intégrité : le conseil municipal a décidé d'être au final "irréprochable".

# CHÂTEAU DE LA MOTHE - PERSAC

# DÉRACINÉS

PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE, PHOTO, INSTALLATIONS...

EXPOSITION D'ÉTÉ 2022

**16 JUILLET/15 AOÛT**  
**+ MARCHÉ ARTISANAL**

LES SAMEDIS ET DIMANCHES  
10 > 12 H / 14 > 18H30

Concert

Le Dimanche 24 juillet à 18h le **Château de la Mothe** présente la Fanfare **Les Gypsy Pigs** dans leur spectacle "Les Fêtes du Grand là-bas".

Tarif : 10€

<https://www.gipsypigs.com>

## DATES à RETENIR

18 07 22

**Conseil municipal**  
-vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "[persac.fr](http://persac.fr)"

23 07 22

**Remplacement de la nouvelle croix du calvaire**  
- RDV 15 h00 place de l'église

24 07 22

**Concert "Les Gypsy Pigs"**  
- 18h00 au Château de La Mothe



Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC



[persac@departement86.fr](mailto:persac@departement86.fr) - [persac.fr](http://persac.fr)



05.49.48.47.15

